

Le Consortium de recherche et d'innovation en transformation métallique (CRITM) est un regroupement sectoriel de recherche industrielle qui offre un accompagnement stratégique et de l'aide financière pour que les entreprises et les institutions de recherche initient des projets collaboratifs de recherche et développement (R&D). Par ses programmes de financement, le CRITM vise à susciter l'innovation et à créer de la richesse pour le Québec.

Ce document présente les programmes du CRITM et leurs principales caractéristiques. Un tableau comparatif se trouve à la toute fin du document.

Les informations présentées peuvent varier en fonction des programmes et des normes en vigueur au moment de la consultation. En tout temps, les normes et directives du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, du ministère des Ressources naturelles et des Forêts et d'Investissement Québec prévalent sur celles de ce document.

Pour être éligible à un financement CRITM, voici quelques règles d'admissibilité :

- Les projets doivent être associés aux métaux, tels que, par exemple, l'acier, l'aluminium ou les autres métaux listés comme des minéraux critiques et stratégiques (MCS) par le Gouvernement du Québec (nickel, titane, magnésium, cuivre, zinc, terres rares et autres). Certains projets peuvent également impliquer d'autres substances non métalliques essentielles aux procédés métallurgiques ou identifiées comme étant des MCS;
- Les partenaires doivent être membres du CRITM et être associés à l'un des secteurs de la transformation métallique. Les secteurs ciblés vont de l'extraction et la concentration du minerai jusqu'au produit fini (en passant par la production primaire et la 1ère, 2e et 3e transformation) sans oublier le recyclage;
- Le projet doit être en lien avec un ou plusieurs axes de recherche du CRITM (voir ci-dessous).

## Programmes

### Programmes généraux

PSO (soutien aux organismes de R&D)  
AMORCE (nouvelle collaboration)  
IQ (Commercialisation)

### Programme thématiques

INNOV-R (réduction des GES)  
MCS (minéraux critiques et stratégiques)  
PARTENAR-IA (intelligence artificielle)  
SI<sup>2</sup>TEC (économie circulaire)  
RÉSEAU MCS (Filières MCS)  
SECTEURS STRATÉGIQUES

## Axes de recherche



Développement de procédés de transformation



Réduction de l'empreinte écologique (écoresponsabilité)



Conception de produits métalliques avancés



Innovation numérique

## PSO



**Soutien aux organismes de R&D pour la mise en place de recherches collaboratives. Normes adaptées en fonction de la taille des entreprises impliquées. Appels à projets trois fois par an.**

### PSO PME

- Aide maximale de 1 500 000 \$ par projet (sur 3 ans)
- Taux de financement de 40 % des dépenses admissibles (espèces)
- Minimum une entreprise (PME) et un organisme de recherche (présence de grande entreprise acceptée)
- Jusqu'à 80 % de financement public

### PSO Grande entreprise

- Aide maximale de 1 500 000 \$ par projet (sur 3 ans)
- Taux de financement de 20 % des dépenses admissibles (espèces et nature)
- Minimum une grande entreprise et un organisme de recherche (absence de PME)
- Jusqu'à 60 % de financement public

## AMORCE



**Pour une nouvelle collaboration entre une start-up ou une PME avec un centre de recherche. Subvention pour rembourser une partie de l'offre de services de l'organisme de recherche. Demandes possibles en tout temps.**

- Jusqu'à 10 000 \$ de financement
- Taux de financement de 70 % des dépenses admissibles
- Minimum une entreprise (start-up ou PME) avec une université, CCTT ou centre de recherche
- Réponse au demandeur dans un délai de 15 jours ouvrables

**Le CRITM peut agir en tant qu'entité d'accompagnement ou référente pour certains programmes d'Investissement Québec ([www.investquebec.com](http://www.investquebec.com)).**



### Fonds d'investissement Eurêka

- Stimule la commercialisation des innovations issues de la recherche publique québécoise par des investissements permettant le développement de nouvelles entreprises technologiques innovantes.

### Impulsion PME

- Aide les jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance à avoir accès à du capital d'investissement au stade de l'amorçage

## MCS



**Programme de soutien à la R&D pour l'extraction, la transformation et le recyclage des minéraux critiques et stratégiques (MCS). Normes adaptées en fonction du type de requérant.**

### MCS Volet 1 - CCTT et OBNL

- Aide maximale de 500 000 \$ par projet (sur 3 ans)
- Taux de financement de 70 % des dépenses admissibles (espèces)
- Minimum une entreprise et un CCTT ou OBNL de R&D
- Jusqu'à 80 % de financement public

### MCS Volet 2 - Entreprise

- Aide maximale de 500 000 \$ par projet (sur 2 ans)
- Taux de financement de 70 % des dépenses admissibles (espèces)
- Jusqu'à 80 % de financement public

## PARTENAR-IA



**Pour des projets d'innovations permettant le développement, la commercialisation ou l'adoption de technologies d'intelligence artificielle (IA) et de technologies quantiques.**

### PARTENAR-IA

- Aide maximale de 1 500 000 \$ par projet
- Taux de financement de 35 % des dépenses admissibles
- Minimum deux entreprises (dont 1 PME et 1 startup)
- Jusqu'à 75 % de financement public



**Pour soutenir la symbiose industrielle au Québec dans une optique d'économie circulaire et d'optimisation de la performance environnementale des entreprises.**

#### **SI²TEC Projet R&D**

- Aide maximale de 500 000 \$ par projet
- Taux de financement de 50 % des dépenses admissibles
- Minimum de deux entités admissibles dont obligatoirement une PME
- Jusqu'à 75 % de financement public
- Projet de maturité technologique 6 ou plus (NMT ou TRL)

#### **SI²TEC Étude de faisabilité**

- Aide maximale de 75 000 \$ par étude
- Taux de financement de 50 % des dépenses admissibles
- Minimum une entreprise ou un OBNL
- Jusqu'à 70 % de financement public

**Pour la recherche industrielle collaborative ayant un potentiel de réduction des émissions de GES au Québec. Normes adaptées selon la présence ou non de co-financement.**



#### **INNOV-R Voie régulière**

- Aide maximale de 1 500 000 \$ par projet sur 3 ans
- Taux de financement de 40 % des dépenses admissibles (espèces et nature)
- Minimum une entreprise et une université, CCTT ou centre de recherche
- Jusqu'à 80 % de financement public

#### **INNOV-R Voie express**

- Aide maximale de 499 999 \$ par projet sur 3 ans
- Taux de financement de 50 % des dépenses admissibles (espèces et nature)
- Minimum une entreprise et une université, CCTT ou centre de recherche
- Pas de co-financement public possible



#### **INNOV-R PME**

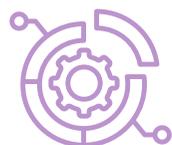
- Aide maximale de 450 000 \$
- Taux de financement de 50 % des dépenses admissibles (espèces)
- Minimum une PME + une entité admissible
- Jusqu'à 50 % de financement public



**Pour soutenir des projets de recherche et d'innovation collaboratifs afin de développer des connaissances communes liées à la mise en valeur des filières de MCS au Québec.**

- Aide maximale de 1 000 000 \$ par projet sur 3 ans
- Taux de financement de 70 % des dépenses admissibles (espèces)
- Minimum de quatre entités admissibles dont au moins deux organismes de recherche et deux entreprises
- Jusqu'à 80 % de financement public

**SECTEURS  
STRATÉGIQUES**



**Pour soutenir des projets aux fins de développement ou de commercialisation de solutions innovantes dans des secteurs stratégiques.**

- Aide maximale de 1 000 000 \$ par projet
- Taux de financement de 35 % des dépenses admissibles
- Minimum deux entreprises (dont 1 PME et 1 startup)
- Jusqu'à 75 % de financement public

# CRITM SYNTHÈSE DES PROGRAMMES ACTIFS

	PROGRAMMES GÉNÉRAUX				PROGRAMMES THÉMATIQUES			
	PSO Soutien aux organismes de R&D		AMORCE Nouvelle collaboration	PARTENAR-IA Intelligence artificielle	INNOV-R Réduction des GES		SECTEURS STRATÉGIQUES	RÉSEAU MCS
	PME	Grande entreprise			Voie régulière	Voie express		
Porteur principal du projet	Organisme de recherche	Organisme de recherche	Entreprise	Entreprise	Organisme de recherche	Organisme de recherche	Entreprise	Entreprise ou institution de recherche
Durée maximale des projets	36 mois	36 mois	12 mois	24 mois	36 mois	36 mois	24 mois	36 mois
Éligibilité des entreprises canadiennes, étrangères ou d'associations industrielles	Comme 2e entreprise	Comme 2e entreprise	Comme 3° entreprise	Comme 3° entreprise	Comme 2e entreprise	Comme 2e entreprise	Comme 3° entreprise	Comme 3° entreprise ou centre de recherche
Nombre minimal d'entreprises partenaires	1 PME	1	1 PME ou start-up	2 et +	1	1	2 et +	2 et +
Nombre minimal d'organismes de recherche (universités, CCTT ou centres de recherche)	1	1	1	0	1	1	0	2 et +
Taux de subvention maximal du CRITM (% des dépenses admissibles)	40 % (espèces)	20 % (espèces et nature)	70 % (espèces)	35 % (espèces)	40 % (espèces et nature)	50 % (espèces et nature)	35 % (espèces)	70 % (espèces)
Contribution industrielle minimale aux dépenses du projet	20 % (espèces)	40 % (dont 50 % max en nature)	20 % (espèces)	25 % (dont 10 % max en nature)	20 % (dont 50 % max en nature)	50 % (dont 50 % max en nature)	25 % (dont 10 % max en nature)	20 % (espèces)
Cumul maximum des fonds publics par projet	80 % (espèces)	60 % (espèces et nature)	80 %	75 % (espèces et nature)	80 %	50 % (sans co-financement)	75 % (espèces et nature)	80 %
Financement maximum du CRITM par projet	1 500 000 \$ (500 000 \$ par an)	1 500 000 \$	10 000 \$	1 500 000 \$	1 500 000 \$ (500 000 \$ par an)	499 999 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$ (500 000 \$ par an max)
Prochaines dates limites	24 oct 2025 20 fév 2026	24 oct 2025 20 fév 2026	En continu	Lettre d'intention : 9 oct 2025 Demande finale : 30 oct 2025	15 oct 2025	15 oct 2025	30 oct 2025	Lettre d'intention : 9 mai 2025 Demande finale : 26 sept 2025



Jean-François St-Cyr, Directeur de programmes  
 (418) 446-7187  
 jfstcyr@critm.ca

Olivier A. Sadoung Noubossie, Chargé de programmes  
 oa.sadoung@critm.ca

Partenaire financier:



Guides de programmes et formulaires: <https://www.critm.ca/programmes>

	PROGRAMMES THÉMATIQUES				
	MCS Minéraux critiques et stratégiques		SI <sup>2</sup> TEC Économie circulaire		INNOV-R Réduction des GES
	Volet 1 CCTT et OBNL	Volet 2 Entreprise	SI <sup>2</sup> TEC Projets	SI <sup>2</sup> TEC Études	PME
Porteur principal du projet	Organisme de recherche	Entreprise	Entreprise	Entreprise	1 PME
Durée maximale des projets	36 mois	24 mois	24 mois	12mois	24 mois
Éligibilité des entreprises canadiennes, étrangères ou d'associations industrielles	Comme 2e entreprise	Comme 2e entreprise	Comme 2 <sup>e</sup> entreprise	Comme 2 <sup>e</sup> entreprise	Comme 2e ou 3 <sup>e</sup> partenaire
Nombre minimal d'entreprises partenaires	1	1	1 PME + une entité admissible	1	2 (dont 1 PME)
Nombre minimal d'organismes de recherche (universités, CCTT ou centres de recherche)	1 CCTT ou OBNL	0	0	0	0
Taux de subvention maximal du CRITM (% des dépenses admissibles)	70 % (espèces)	70 % (espèces)	50 % (espèces)	50 % (espèces)	50 % (espèces)
Contribution industrielle minimale aux dépenses du projet	20 % (espèces)	20 % (espèces)	25 % (espèces)	30 % (espèces)	50 % (espèces)
Cumul maximum des fonds publics par projet	80 % (espèces)	80 % (espèces)	75 %	70 %	50 %
Financement maximum du CRITM par projet	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	75 000 \$	450 000 \$
Prochaines dates limites	À venir	À venir	À venir	À venir	À venir